



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs				
<b>Date</b>	29 août 2023	<b>Heure de départ</b>	19 h 15		
<b>Conditions météorologiques</b>	Nuageux (Temp. : 17 °C)	<b>Ventoux</b>	14 km/h Sud-Ouest		
<b>État de la piste</b>	Rapide Courses 1 à 6 (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	S.O.	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	84
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 124,471				
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Fred Brethour	Andrew Van'tWout	Peter Gillies (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Dernière soirée de course de la saison 2023.

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés pour la Course 2.

Nick Boyd et Sylvain Lacaille ont été autorisés à se retirer chacun de deux courses.

### Courses :

Course 1 – Le #1, "Carson Star Choice", a été signalé dans la statistique avec l'obstruction subie à cause du bris d'allure survenu au #5, "St Lads Criminal", avant le poteau de 1/4 de mille.

Aucun placement n'a été requis.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #1, “Dancelike Ehskippr”, a été programmé sans entraves par erreur.

Le cheval s’est également qualifié le 16 août avec entraves.

Course 4 – Examen du bris d’allure survenu au #5, “Casanova Joe”, avant le départ.

Course 5 – Anthony Haughan a été autorisé à se retirer de ses dernières courses après cette course (Courses 9 et 10).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Forte pluie avant la Course 7.

Les juges ont discuté avec les représentants de professionnels du milieu hippique, Paul Mackenzie et Steve Byron, avant la parade préalable à la Course 7.

La course a été déclarée *Hors programme* une fois que la voiture de départ n’a pas pu s’écarter du peloton de chevaux au moment du départ.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 23,529.

Les autres courses inscrites au programme ont été annulées en raison de l’état de la piste.

### **Réclamations :**

#### **Course 2**

“Promise Me A Win” (1), pour \$ 7,000, entraîneur Derick Anderson, propriétaire Russ Gourlie.

“Sauble Play” (2), pour \$ 7,000, entraîneuse Cara Steacy, propriétaires Clarke Steacy et Victoria Macinnis.